



Matinée sportive au city stade



La commission jeune organise **dimanche 14 Septembre** une matinée sports et activités pour tous, préparée avec notre animateur sportif, Benoit Lambert.

Cette manifestation est ouverte à tous les Landaunais, sans distinction d'âge, enfants, adultes, seniors ...

De 9h à 12h, vous aurez la possibilité de découvrir et/ou de participer à divers sports sur le city-stade : volleyball, raqball, football, basketball.

Des activités comme un parcours cyclable, de la course seront proposées sur le parking devant le multi-accueil, sans oublier de la pétanque.

Des jeux en bois ludiques, loués pour cette occasion, permettront également aux petits et grands de s'affronter dans la bonne humeur.

Un petit stand avec des pâtisseries confectionnées par nos jeunes, ainsi que des boissons offertes par la municipalité, permettront à tous de se restaurer et de se rafraîchir.

Pour le côté pratique, pensez à ramener votre gourde pour la remplir à la fontaine du city-stade, vos boules de pétanque si vous désirez y participer, et une chaise pliante pour assister aux parties endiablées sur le city-stade !

Les Mulhousiennes 2025

Comme à chaque année, la Commune s'associe à la course/marche caritative « les Mulhousiennes » et la course des enfants qui se dérouleront au stade de l'Il à Mulhouse les 20 & 21 septembre prochains.

Ces manifestations ont pour objectif de collecter des fonds pour aider à la lutte contre le cancer du sein.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé d'abonder de 5 € par participant (enfant et landaunaise) à l'association « Les Mulhousiennes ».

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site internet www.lesmulhousiennes.com





Stationnement

Afin de permettre à chaque piéton de se déplacer en toute sécurité, nous vous rappelons que le stationnement sur le trottoir est interdit lorsqu'il gêne la bonne circulation des piétons, surtout en virage et le long des grands axes où la visibilité est réduite.



Une campagne de sensibilisation aux abords des écoles sera effectuée par les Brigades Vertes.

Nous vous rappelons que le stationnement gênant est puni d'une amende de 135 €.

Bus France Service



Le Bus France Services, géré par le centre socioculturel Lavoisier-Brustlein sera présent cet automne sur les différentes communes.

Il stationnera, de 9h à 12h :

- lundi 13 octobre à Niffer
- **lundi 17 novembre** à Petit-Landau
- lundi 8 décembre à Hombourg.

Les agents du bus France Services sont compétents pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, impôts, pôle emploi, assurance maladie, MSA ...).

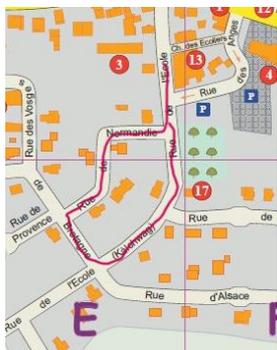
Vous pouvez vous présenter directement au bus à la date à votre convenance, sans rendez-vous préalable. Le service est proposé à titre totalement gratuit pour les usagers.



Événement Roller Kid's

Asphalte Roller organise son 1er Roller Kid's à Petit-Landau, le **dimanche 28 septembre de 9h à 16h30**. Au programme, toute la journée, initiation pour tous (enfants et adultes) et démonstrations.

Buvette et petite restauration sur place



Un petit parcours de course sera aménagé dans les rues de l'école, de Normandie et rue de Bretagne. Celles-ci seront donc ponctuellement fermées à la circulation (pendant les courses).

Nous remercions les riverains concernés de prendre leurs dispositions pour ne pas stationner sur la voie publique dans le secteur, et les prions de nous excuser pour l'éventuelle gêne occasionnée.

Plus d'informations auprès de LAURENT Rémy (club Asphalte Roller) : rmy.laurent1@gmail.com ou à l'accueil de la Mairie.

Viens faire la course !

Kid's Roller

Tu as entre 5 et 12 ans, prends simplement tes rollers, ton casque, tes protections et ta bonne humeur et viens faire la course avec nous !

Pas de rollers, casque ou protections ? Pas de souci : nous pouvons te prêter du matériel dans la limite de nos stocks.



Asphalte Roller

Pas besoin d'être un champion pour participer ! Tu sais faire du roller ? Tu aimes la vitesse ? Alors le Kid's Roller est fait pour toi ! »



! Rendez-vous derrière la mairie de Petit-Landau
17 Dimanche 28 septembre
✉ rmy.laurent1@gmail.com
☎ 06 20 10 57 67

Fédération Française Roller & Skateboard



Législation plantations : rappel



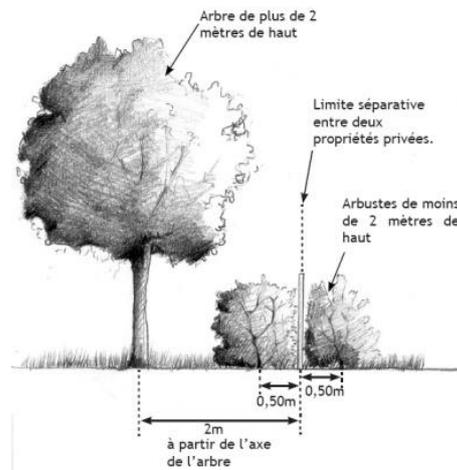
Vous pouvez évidemment faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin et de la voie publique. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété répondent également à une réglementation précise (voir schéma ci-contre) :

- Hauteur de la plantation < 2 m = 0,5 m de la limite
- Hauteur de la plantation > 2 m = 2 m de la limite

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Nous sommes tous le voisin de quelqu'un alors entretenons nos haies et végétaux !



En cas de différend avec un voisin, vous pouvez contacter le conciliateur de justice (Tél : 03.89.26.06.42, permanences à la Mairie d'Ottmarsheim) ou saisir le tribunal d'instance de Mulhouse.

Nous vous rappelons également que les végétaux de votre propriété **ne doivent pas dépasser sur le domaine public (rue ou trottoir)**, pour d'évidentes raisons de sécurité des usagers de la voie publique (piétons, vélos, automobilistes). Suite à plusieurs signalements en Mairie, des contrôles seront prochainement effectués par les services de la Commune pour demander aux riverains dont les végétaux empiètent sur le domaine public de régulariser la situation.



Réunion du Conseil Citoyen

La prochaine réunion du conseil citoyen se tiendra le **lundi 22 septembre à 20h** à la maison villageoise.

Sera notamment discuté le sujet de la fabrication de petits landaus en bois pour la décoration des maisons de la commune.

Offre d'emploi SPLEA



Dans le cadre de ses activités, la SPLEA recherche un/une animateur(-rice) à temps plein annualisé.

Les missions au quotidien :

- Accueillir et accompagner les jeunes en toute sécurité, en tenant compte de leurs particularités,
- Diriger, encadrer et animer des activités variées : accueils de loisirs, sorties, séjours, mini-camps, animations de proximité, ...
- Favoriser l'expression et la participation des jeunes, en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets,
- Développer des actions en lien avec les familles et les partenaires locaux,
- Contribuer à la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique de la structure.

Si vous êtes intéressé(e), vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.splea.fr



Enquête seniors

Dans le cadre d'un **diagnostic de territoire** porté conjointement par **m2A** (Mulhouse Alsace Agglomération) et **Amaelles**, un **questionnaire en ligne** est actuellement diffusé auprès des habitants de **65 ans et plus**.

L'objectif ? Mieux comprendre les **besoins et envies** des personnes âgées en matière de **loisirs, bien-être, culture et convivialité**, afin d'adapter les offres proposées sur le territoire.

Les réponses, anonymes et confidentielles, permettront d'identifier les attentes des seniors pour favoriser le **bien-vieillir** et renforcer le **lien social** localement.

Si vous avez plus de 65 ans ou si vous accompagnez une personne concernée, vous pouvez participer à l'enquête en ligne ici :

<https://apalib.limesurvey.net/148329?lang=fr>

Si vous préférez répondre en version papier, des formulaires imprimés sont disponibles en Mairie aux heures d'ouverture. Date limite de participation : 30/11/25

Merci pour votre contribution à cette démarche citoyenne et solidaire !



Marché aux puces : nouveau parcours



Pour rappel et comme indiqué dans le dernier Bulletin Communal Hiver 2024, le parcours du traditionnel marché aux puces des arboriculteurs sera modifié cette année.

Les rues concernées et où seront installés les stands seront :

- la rue Séger (depuis la rue des Vosges, jusqu'à la place Rapp)
- la rue des anges
- la rue de l'École
- la rue de Normandie
- la rue de Lorraine.

Nous remercions les riverains de prendre leurs dispositions pour, dans la mesure du possible, stationner leurs véhicules en dehors du périmètre. L'accès aux véhicules d'urgence sera bien évidemment maintenu.

Un arrêté du Maire sera pris pour restreindre la circulation dans le périmètre concerné et assurer la sécurité de tous.



Les prochaines manifestations

Vendredi 12 septembre : soirée jeux organisée par l'ACL à la maison villageoise.

Dimanche 14 septembre : matinée sportive au City Stade, organisée par la Commission Jeunes.

Dimanche 14 septembre : concours équestre, organisé par Landovwa.

Lundi 22 septembre : réunion du Conseil Citoyen à la Maison Villageoise.

Dimanche 28 septembre : Roller kid's, organisée par Asphalte Roller.

Samedi 4 octobre : soirée « fête de la bière », organisée par Y'a d'la Joie.

Dimanche 12 octobre : marché aux puces organisé, par les Arboriculteurs.

Mardi 21 octobre : don du sang à la salle polyvalente organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang.

Petit-Landau, le 11 septembre 2025
L'équipe Municipale



Mairie de Petit - Landau
3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU
Tél. 03.89.48.37.15
mairie@petit-landau.fr